



Agence des temps
de la MRC de Charlevoix-Est
Pour mieux concilier travail et vie personnelle

Numéro 10

Janvier 2012

*Le Bulletin mensuel du laboratoire rural en conciliation
travail-vie personnelle de la MRC de Charlevoix-Est*



Le tempo Charlevoisien

Chronique Tic Tac - Actualités

Année 2012

Année 3 du laboratoire rural;

Année de vaste consultation de la population de Charlevoix-Est;

Année de consolidation et de mise en place de projets;

Année du 24e colloque du CAMF, chez nous et dont le thème principal portera sur la conciliation travail-famille;

Année charnière pour l'Agence des temps;

Parce qu'il faut encore faire un pas de plus pour augmenter la portée de nos actions;

Parce que la conciliation travail-vie personnelle, tout le monde y gagne.

Bonne année !

Ici Maintenant - Ce qui se passe chez nous

Une nouvelle vitrine pour MAE

Le CAMF lance le tout nouveau site Internet de MAE permettant de mieux soutenir les municipalités en vue de l'obtention de l'accréditation, d'informer les acteurs municipaux sur les fondements de l'initiative et de diffuser les bonnes pratiques des municipalités accréditées et organismes collaborateurs. Ainsi, pour plus d'information sur le programme, vous pouvez désormais visiter le www.amiedesenfants.ca.

Ce site dynamique, qui sera en constante évolution, s'adresse tant aux MAE, aux municipalités qui souhaitent le devenir qu'aux citoyens. Ce site regroupe tout ce qui peut aider une municipalité à devenir MAE ou à en devenir une meilleure : outils facilitant la promotion de l'accréditation auprès des citoyens, des fiches résumant des initiatives existantes ou novatrices, informations pertinentes sur l'initiative, dossier de candidature, foire aux questions, etc. Un site attrayant, coloré, divertissant, inspirant, un site à l'image des enfants! Visitez-le souvent!

Le C@rrefour Express, Décembre 2011

Décalage horaire - Pratiques et idées d'ailleurs

Garderles d'enfants au Népal

Au Népal, les noueurs et noueuses de tapis vivent le plus souvent avec leurs familles dans la manufacture où ils travaillent. Les enfants plus grands vont dans les écoles d'État pendant la journée, mais les plus petits passent souvent leur temps entre les métiers à nouer. En collaboration avec les producteurs de tapis locaux, Label STEP a créé des garderies d'enfants pour que les petits puissent faire leurs premiers pas dans un environnement conforme à leurs besoins et être protégés de la poussière de la laine et des outils dangereux.

La première garderie a été créée en 1996. Une place à la crèche pour leurs enfants en bas âge permet aux parents d'aller travailler sans soucis à ce sujet tout en demeurant près de leurs enfants, les crèches étant situées à proximité immédiate des manufactures.

Suite à la réussite du projet pilote, trois crèches ont pu être entièrement remises aux responsables sur place et la construction d'autres crèches est projetée.

Vers une autonomie progressive

La participation financière au projet des propriétaires de manufactures aide à garantir le caractère durable des crèches. Par cette participation, les producteurs s'engagent activement pour le projet et démontrent leur intérêt pour le bien-être des familles de leurs ouvriers et ouvrières qui, du moins de manière symbolique, participent aussi aux frais. Label STEP se retirera peu à peu du projet jusqu'à ce que les garderies d'enfants puissent être entièrement remises aux structures locales.

Comme quoi la conciliation travail-vie personnelle peut prendre de multiples formes.

Référence: www.label-step.org/fr/production-equitable/projets/

Le temps de savoir

Conciliation travail-études

Il semble que le fait d'occuper un emploi durant les études soit positif pour la plupart des jeunes. En plus d'être valorisant, le travail étudiant leur permet de:

- Devenir autonome financièrement
- Acquérir de l'expérience de travail
- Se payer des biens de consommation
- Aiguiser leur sens des responsabilités

Toutefois, le travail étudiant comporte également certains risques pouvant mener le jeune à connaître des difficultés à l'école et même à abandonner ses études. On dit qu'un employé-étudiant est à risque quand:

- Il consacre plus de 20 heures par semaine au travail rémunéré. L'horaire de travail idéal devrait compter entre 10 et 15 heures.
- Son emploi l'empêche de consacrer le temps nécessaire à ses travaux scolaires ou le pousse à s'absenter de ses cours.
- Il doit repousser l'échéance de ses études pour consacrer plus de temps à son emploi.
- Il a de faibles résultats scolaires et manque de motivation dans ses études.

La conciliation travail-études, ou réussir ses études tout en travaillant, c'est possible, à condition:

- D'accorder la priorité aux études
- De planifier un horaire réaliste, qui tient compte des activités scolaires, sociales et professionnelles
- De déterminer ses priorités et besoins, dans le but de réduire ses achats et, par conséquent, ses heures de travail
- D'informer son employeur de ses disponibilités dès l'embauche et de prendre connaissance de la procédure et des délais requis pour modifier son horaire de travail
- De garder bien en vue son objectif: obtenir un diplôme qualifiant
- De changer d'emploi si son employeur ne respecte pas les besoins de l'étudiant

Certains employeurs offrent des conditions de travail qui facilitent la conciliation travail-études. Parmi ceux-ci, un bon nombre affichent OSER-JEUNES. Le programme de certification OSER-JEUNES a été créé par le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) afin de reconnaître les employeurs qui valorisent l'éducation et facilitent la

conciliation travail-études. Pour connaître les noms des entreprises certifiées, consultez le bottin OSER-JEUNES.

Encourager les commerces et organismes certifiés OSER-JEUNES, c'est encourager des gens qui travaillent à la réussite des jeunes!

Référence : <http://www.crevale.org/index.jsp?p=46>

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).